

La Commission du réseau attentive à la situation des marchands

ven 05/06/2020 - 14:48



Via un communiqué, la Commission du réseau (CDR), commission spécialisée composée d'éditeurs ayant pour mission de décider de l'implantation des points de vente de presse, a fait un point sur la situation alarmante du réseau des marchands à l'occasion de sa séance qui s'est tenue le 3 juin 2020.

Depuis environ trois semaines, de nombreux marchands ont vu leurs livraisons de quotidiens et de magazines interrompues suite au placement en liquidation judiciaire de la SAD et des dépôts Soprocom. « *La Commission relève que les efforts déployés par les deux sociétés de messageries (MLP et Presstalis) et par des depositaires indépendants pour assurer à ces diffuseurs le retour à une situation normale commencent à porter leurs fruits* », a-t-elle écrit.

Malgré tout, la Commission regrette des solutions assez « *fragile(s) et très inégale(s) selon les zones* ». Et cible particulièrement les zones de Marseille et Lyon, où environ 1 500 commerçants sont touchés. « *Aucune solution de secours satisfaisante et globale n'est à ce jour opérationnelle et les dispositifs mis en œuvre se voient régulièrement entravés par des blocages syndicaux locaux. C'est ainsi l'existence même de 1500 détaillants de presse qui est aujourd'hui menacée* » indique le communiqué.

« *La Commission du réseau en appelle à la mobilisation et à la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la filière pour que soient déployées très rapidement des solutions à même de garantir la continuité territoriale de la distribution de la presse et l'économie du réseau de vente* », conclut l'organisation.

•